

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 27 juin 2022

	Date de la convocation:
Membres en exercice : 15	<i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,</i>
Présents : 13	Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET
Votants : 15	Représentés : Ingrid LORIDANT, Nathalie BART
	Excusés :
	Absents :
Secrétaire de séance :	Martine CAPPON

DE_2022_18 - Objet : Autorisation de signature d'un compromis de vente pour une maison de la commune

Monsieur le Maire sollicite Conseil Municipal pour l'autoriser à signer un compromis de vente pour une maison de la commune.

Il indique qu'il s'agit de la maison sise 7, rue de l'Eglise, ancienne maison de Monsieur Jean LEROY.

Cette acquisition permettra à commune

- de réaliser un projet de développement économique communal avec création de pépinières d'entreprises du territoire ;
- de récupérer une emprise foncière dans le centre-bourg, de la requalifier et la revaloriser en supprimant le hangar ;
- de recouvrer du linéaire de cheminement le long du Crinchon (trame verte et bleue) qui redeviendra domaine publique.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le coût d'achat sera compensé par les loyers encaissés par la commune.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer un compromis de vente pour la maison de la commune sise 7, rue de l'Eglise.

- adopte cette Délibération par 14 voix pour et une voix contre.

RF PREFECTURE DU PAS DU CALAIS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/07/2022 062-216208694-20220627-DE_2022_18-DE

